

Notre défense et la paix

1^{re} partie :

La gauche et les
problèmes de la paix

LOUIS GAUTIER



Sommaire

Introduction	1
I. Les problèmes de la paix	4
1. Une ère nouvelle	5
2. La mondialisation ne signifie pas la paix	7
3. La propagation des conflits	9
4. Les usages de la force	13
5. Prolifération et désarmement	17
II. La gauche et la défense de la paix	20
1. Ruptures idéologiques	20
2. Réformisme gouvernemental	23
3. La confirmation de nos principes	25

Notre défense et la paix

1^{re} partie : La gauche et les problèmes de la paix

LOUIS GAUTIER

« Le premier problème qui s'impose à un grand parti de transformation sociale est celui-ci : comment porter au plus haut, pour la France et pour un monde incertain dont elle est enveloppée, les chances de la paix ? »

Jean Jaurès *L'Armée nouvelle*, 1911.

Introduction

Le paysage international dégagé après les attentats du 11 septembre ne correspond pas aux prévisions favorables que nous faisons pour la paix à l'approche de ce siècle. L'Europe qui devait, pour notre pays, définir son futur diffère chaque jour cette promesse. Les perspectives de la défense européenne qui paraissaient toutes tracées après les succès des accords de Maastricht, de Saint-Malo et de Nice semblent se refermer. Du consensus national sur la défense ne reste que des vestiges. Les trois piliers de l'édifice ancien se sont effondrés sur leur base : la conscription,



la dissuasion, l'autonomie nationale sont aujourd'hui ou caduques ou relativisées ou profondément remaniées. Enfin, notre modèle d'armée, en crise financière larvée, n'est toujours pas complètement stabilisé.

Toutes ces incertitudes font croître les interrogations et les attentes de nos concitoyens qui perçoivent combien la situation internationale est tendue.¹ Après une période dominée par l'optimisme de la fin de la guerre froide, on constate la très forte montée d'un sentiment de peur face à la menace extérieure. Le terrorisme international est en premier redouté mais l'opinion appréhende également la prolifération des armes de destruction massive. Ces peurs doivent être prises en compte politiquement afin de les rationaliser et de les apaiser en y apportant des réponses adéquates.

Cela est d'autant plus nécessaire que les questions de sécurité internationale viennent percuter les questions de sécurité intérieure. Par ses préoccupations et ses réactions, l'opinion ne s'y trompe pas. Dans un monde décroissant, les crises internationales, de façon quotidienne, comme jamais auparavant, contribuent à la mise sous tension de nos sociétés en entrant en résonance avec des problématiques internes. Mais résonances ne veut pas nécessairement dire interactions. Il faut bien prendre garde à ne pas se laisser abuser par ce phénomène de correspondance. Ainsi, l'application de lois d'exception à la gestion des troubles dans les banlieues cet hiver montre les embardées que causent des politiques sécuritaires excessivement réactionnelles.

En ce début de XXI^e siècle, la violence est devenue une figure lancinante du discours politique. Cela ne signifie pas qu'elle était moins centrale autrefois mais qu'elle semblait canalisée par les Etats seuls détenteurs légitimes de l'usage de la force. Selon un schéma d'explication un peu réducteur mais auparavant crédible, la violence contenue par la loi des Etats à l'inté-

1 – Baromètre Ipsos,
Mars 2006.

rieur débordait à l'extérieur à intervalles réguliers dans leurs affrontements. Appliquée à un monde de plus en plus ouvert et globalisé, cette grille d'analyse n'est plus aussi efficace sauf pour signaler inversement la panne des Etats face à des processus inédits de violences collectives. En particulier, elle ne donne pas les clefs d'interprétation de la plupart des conflits contemporains qui, *stricto sensu*, ne sont pas interétatiques.

Cette faille des systèmes d'interprétation donne l'impression d'une perte de contrôle par le politique et suscite la crainte d'un monde qui, comme une baignoire se vide, serait entraîné dans un flot de violences continues. Les uns parlent de guerre sans fin et les autres de sociétés assiégées. Faute de s'opposer à ces fantasmes, faute de les tenir en joue avec les armes de la raison, le constat répété des troubles, des émeutes, des conflits, des guerres creuse le déficit du politique dans chaque pays et à l'échelle de la planète. L'idéologie pernicieuse du choc des communautés puis des civilisations gagne du terrain.

Les formes de violences et les risques nouveaux liés à la mondialisation créent de nouveaux défis pour nos démocraties. Ils génèrent en effet à rebours un totalitarisme légitime de la prévention qui, sous couvert d'empêcher que ne se produise le pire, finit par créer selon un mécanisme familier les conditions d'apparition de ce qui est pire encore. Les effets induits politiquement par cette « civilisation de la sécurité » menacent le système démocratique dans son fondement même. Sur la scène internationale, le camp occidental paraît s'enfermer dans son rôle autoproclamé de gendarme du monde.

Le grand déstabilisateur des sociétés occidentales est l'insécurité, phénomène qui engendre méfiance et repli, puis haine. Il est donc nécessaire de formuler des stratégies de sécurité robustes mais bornées pour renforcer à la fois le sentiment de confiance des populations et pour éviter le piège idéologique du « tout sécuritaire ».

Dans ces conditions, maîtriser le problème global de la sécurité implique une plus juste mesure de sa dimension internationale. Il s'agit d'abord d'envisager lucidement la réalité d'un monde dangereux et difficile. Il s'agit ensuite, face aux menaces extérieures, de prôner une politique de défense et de sécurité efficace. Mais, pour nous à gauche, cette politique sera indissociable de la réaffirmation de certaines valeurs et de principes humanistes et démocratiques. Nous devons farouchement soutenir nos convictions en faveur de la paix, de l'Etat de droit, de la sécurité collective et du désarmement.

Une politique de défense de gauche doit par conséquent s'attacher à redonner une place centrale, parmi toutes les missions de nos armées, à celle de la protection de nos concitoyens. Conformément à nos principes internationalistes, elle doit confirmer ensuite sa disposition à intervenir dans le cadre de mandats exprès lorsque la paix et les droits de l'homme sont menacés. Elle doit relancer enfin le projet d'une défense européenne.

Comme l'affirmait Léon Blum, « Faire l'Europe, c'est travailler pour le socialisme. [...] Le présent de la paix est pour une large part dans le groupement de ces démocraties européennes, fortifiées par leur groupement même, dont aucune ne peut paraître suspecte de la moindre pensée d'agression contre qui que ce soit ».²

2 – Léon Blum, *Construire l'Europe pour aller vers le socialisme*, discours prononcé à Stresa, le 9 avril 1948.

I. LES PROBLÈMES DE LA PAIX

La paix, les conflits, la défense de notre pays et de l'Europe, les affaires militaires sont des problématiques qui, en une quinzaine d'années, ont radicalement changé. Le prisme n'est plus le même. Nous sommes entrés de plain-pied dans une ère nouvelle.

1 – Une ère nouvelle

Sous l'effet de la mondialisation, la planète change de visage, sous l'impact de connaissances nouvelles le sens et la structures de la réalité sont modifiés en profondeur. Les progrès fantastiques des sciences cognitives, de la biologie, des communications, du traitement informatique des données bouleversent la physiologie de nos sociétés, désagrègent des systèmes de représentation et de valeurs, modifient les liens et les formes de relations entre les individus et les communautés humaines qu'ils constituent.

Leurs applications militaires réelles ou encore potentielles sont en train de transformer les enjeux des conflits, la nature des menaces, la conduite des combats à un point qui n'est pas encore mesuré aujourd'hui.

La fin de la guerre froide et la disparition des blocs sont venues accélérer l'expansion géographique et l'impact de ces évolutions, avec des conséquences impressionnantes sur l'agencement du monde. La mondialisation des échanges – biens, services, information – défait progressivement le lien entre l'« Etat-nation » et les citoyens agents économiques.

Ce phénomène contribue à saper la légitimité de la « territorialisation » comme principe d'ordre des relations internationales. De surcroît, il affecte aussi l'organisation des dispositifs de sécurité. La diversité culturelle, le plus souvent neutralisée dans les rapports classiques entre les Etats dans la seconde moitié du XX^e siècle, paraît redevenir une cause proactive sinon explicative des tensions internationales.

Alors même que l'on constate l'émergence d'une « société-monde » avec l'essor des communications et sous l'effet d'une standardisation des modes de vie et de consommation, on assiste, en réaction, au retour de protestations identitaires, qu'elles soient nationalistes ou religieuses.

Depuis 2001, les agressions des terroristes islamistes n'ont pas changé vraiment la donne internationale. Les rapports de forces sur la planète n'ont pas été brutalement modifiés. Pourtant, Al Qaïda et les organisations dans sa mouvance sont bien parvenus à faire monter de plusieurs crans le niveau de la violence mondiale et à radicaliser les discours. Les relations internationales sont envahies de passions dangereuses.

Lorsque la guerre froide prend fin, le paysage des confrontations que nous connaissons aujourd'hui est en grande partie déjà en place, à l'exception notable des crises directement provoquées par l'effondrement du système soviétique (conflits des Balkans et caucasiens). Les causes de tensions et d'exacerbations de ces tensions sont également connues : rivalités régionales, prolifération des armes, terrorisme, montée de l'économie criminelle. Ces antagonismes aux causes multiples ne peuvent pas être facilement regroupés sous une dénomination commune.

On peut juste observer qu'ils sont tantôt l'expression de la puissance d'Etats qui rivalisent (Chine, Inde, Pakistan, Iran, Irak), tantôt la manifestation de la faiblesse d'Etats qui périssent (Ex-Yougoslavie, Côte d'Ivoire, Colombie, Sierra Leone, République démocratique du Congo...).

Ce qui change par rapport au temps de la guerre froide, c'est la possibilité retrouvée de faire évoluer le *statu quo* global et les sous-équilibres régionaux, y compris en faisant usage de la force. Le verrou nucléaire a sauté, il n'enferme plus comme avant la guerre conventionnelle dans un réduit. L'équilibre de la terreur n'interdit plus à un pays ou un camp de chercher à pousser son avantage, y compris par les armes.

Ce qui change aussi, c'est l'apparition de nouveaux acteurs trans-nationaux (organisations terroristes, mafieuses, entreprises de sécurité...) œuvrant dans les interstices d'un système international à la fois fragile et fragmenté.

La structure de notre monde globalisé connaît une mue, la grammaire de la guerre est en train de changer. Cette situation est au départ le produit de la guerre froide et le produit des circonstances qui l'ont vue finir. Elle est surtout la conséquence d'un phénomène inédit de mondialisation économique, politique et culturelle qui prétend, sans le remanier en profondeur, établir un monde de plus en plus commun pour tous.

2 – La mondialisation ne signifie pas la paix

En réalité, le monde ne devient pas aussi commun pour tous. La mondialisation, à son stade actuel, accroît la disparité des richesses, elle avive les rivalités pour l'accaparement des ressources naturelles, elle renforce les inégalités d'accès à la santé, à l'éducation et à la culture. Face à la violence et à la guerre, le monde n'est pas non plus le même pour tous. Il y a une portion du monde où les conflits interétatiques sont complètement sortis de l'horizon tant les solidarités économiques et culturelles sont fortes, des régions où réapparaît le schéma classique des affrontements de puissances sur fond de course aux armements, enfin des espaces livrés à une sorte d'anarchie où toutes les violences prospèrent.

Ainsi, contrairement aux croyances libérales et capitalistes, la mondialisation ne propose pas un nouvel échiquier permettant aux Etats et aux acteurs transnationaux de sublimer sur le plan économique leurs rivalités, bien au contraire elle les avive. L'économie ne met pas la guerre hors d'usage. De même, l'essor du droit international qui accrédite l'idée d'une généralisation spontanée de la conciliation comme traitement des différends se heurte aux paradoxes de la mondialisation. Certes, le droit mondial prospère mais il prospère sur un terreau de valeurs qui ne sont pas reconnues également par tous et sont même diabolisées par certains. Dans un système instable, travaillé par les dissen-

sions, au fur et à mesure que la justice se mondialise, elle entre en contradiction. Elle requiert le soutien politique et la force des Etats que la globalisation économique et le développement du droit fragilisent. Par réaction, ici des Etats se crispent, sous pression, là des pays se disloquent et à la place s'établissent des zones de non droit. La guerre n'a pas été mise hors la loi.

Enfin, l'étendue planétaire de certaines violences et la migration de certains périls ont aboli la frontière entre sécurité intérieure et sécurité extérieure au point d'en confondre dangereusement les modes de traitement notamment dans la lutte contre le terrorisme. La guerre n'est pas mise hors jeu. A tous les points de vue, l'invasion et l'occupation de l'Irak offrent une illustration tristement exemplaire de cette analyse.

Il n'y a donc pas de paix universelle ni même d'aspiration commune à une paix universelle. L'ingérence au nom de la liberté et des droits de l'homme qui, pour l'Occident et principalement les Européens, est considérée comme une avancée majeure dans la promotion d'une solidarité universelle suscite d'ailleurs l'hostilité du Sud. Les interventions ressenties ici comme un progrès sont perçues ailleurs comme parfaitement hypocrites et arbitraires, *a fortiori* lorsqu'elles ne s'appuient sur aucun mandat de l'ONU. Vue du nord, la planète apparaît donc instable, vue du sud, elle semble verrouillée.

Là où la mondialisation affecte la solidité des Etats, remet en cause le fonctionnement traditionnel des sociétés, perturbe les équilibres régionaux, l'instabilité domine en effet et la guerre pointe son nez. La géographie des conflits et des crises est à cet égard explicite : Balkans, Caucase, Afrique, Moyen et Proche-Orient. On constate qu'il existe ici des zones de la planète où la seule certitude est la difficulté de la paix et là un vaste arc de crises où toutes les incertitudes sont amalgamées. Il y a l'Afrique pauvre et pillée de ses principales richesses naturelles, victime de

la faiblesse constitutive des Etats qui la composent, ensanglantée au Rwanda, au Burundi, en Somalie, au Congo, au Soudan, en Côte d'Ivoire... Il y a au sud de la masse continentale eurasiatique, en gros du Liban au Cachemire, un arc de conflits parfois fort anciens qui évoluent dans un contexte marqué par la violence et la prolifération nucléaire, contexte auquel est relié l'espace stratégique asiatique dominé par l'extension de la puissance chinoise et les réactions qu'elle inspire.

Les problèmes de la paix dramatiquement compromise au Proche et au Moyen-Orient polarisent aujourd'hui toute notre attention, mais nous devons être vigilants en ce qui concerne certaines évolutions inquiétantes en Asie. La recrudescence des rivalités régionales en Asie et en Extrême-Orient, sur fond de relation sino-américaine complexe, est l'élément structurant des vingt prochaines années. L'Asie est aujourd'hui instable ; les armées y sont en alerte, les scénarii de guerres qui affecteraient par contagion l'ensemble de la planète y sont aussi plausibles qu'ils le sont peu en Europe.

3 – La propagation des conflits

Le sentiment selon lequel le danger d'un nouveau conflit d'ampleur internationale à grande échelle, d'une guerre mondiale a disparu, est désormais remplacé par la crainte d'une résurgence et d'une propagation des conflits partout où les principes de sécurité collective sont inadaptés ou mis à mal.

Le compartimentage des théâtres en termes de sécurité est dès lors devenu inévitable – Europe, Méditerranée orientale, Caucase, Moyen-Orient, Asie du Sud-est – avec pour conséquence une division de la régulation stratégique par zone.

Les formes de conflictualité futures correspondent donc à des ensembles stratégiquement et militairement différenciés.

Au regard de l'objectif de sécurité collective, le compartimentage du traitement des crises et des conflits ne signifie cependant pas que l'on parvienne à leur absolu confinement. Tout d'abord parce que ce compartimentage requiert une déconstruction ou une segmentation stratégique de l'espace international que la logique de la mondialisation refuse. Les problématiques d'accès aux ressources naturelles et à l'énergie, par exemple, le montrent. Du Venezuela à l'Ukraine en passant par le Golfe de Guinée, nombre de crises sont interconnectées sur fond d'enjeux gaziers et pétroliers.

Ensuite, argument plus classique, parce que la contiguïté géographique de certaines des zones décrites comme dangereuses ne permet pas d'isoler complètement les théâtres de crise les uns des autres, par exemple aujourd'hui le Moyen-Orient de l'Asie centrale. Enfin, parce que la notion même de régulation régionale en cas d'échec de la sécurité collective appelle par défaut, pour maintenir la paix, la réalisation d'un équilibre des forces en présence. Or, sur la plupart des grands théâtres, la stabilité ne peut être obtenue, faute d'acteurs suffisamment dominants, sans l'implication et la garantie de grandes puissances extérieures.

C'est le cas en Afrique pour des conflits qui pour être parfois très meurtriers n'affectent guère la stabilité planétaire. C'est surtout le cas en Eurasie et au Moyen-Orient, où plusieurs espaces déterminants pour la paix du monde sont appelés à coexister difficilement ou à entrer en conflit.

Cette situation place les Etats-Unis, du fait de leur supériorité militaire, en position d'arbitre. Ainsi, dans presque toutes les situations de crise, toutes les confrontations, en raison de leur puissance militaire, les Etats-Unis sont nécessairement concernés et leurs alliés européens immédiatement interpellés. Qu'ils interviennent ou qu'ils s'abstiennent, de leur décision dépend le sort de la guerre et de façon corollaire la propagation ou le cantonnement des conflits.

Là où les enjeux stratégiques sont importants pour l'ensemble de la planète, le risque que des rivalités régionales dégénèrent en conflits internationalisés s'est donc accru, tout comme le niveau des préoccupations internationales et de la mobilisation diplomatique pour les contrer.³ Là où les intérêts économiques et stratégiques sont faibles, en revanche, les affrontements armés interétatiques, idéologiques, religieux, ethniques, peuvent prospérer sous l'œil indifférent et les indignations sélectives de la communauté internationale.

Dans ces zones, en Guinée, au Sierra Leone, au Darfour, dans la région des Grands Lacs africains, on assiste à des combats prolongés, à des massacres réguliers, aux déplacements de populations civiles harassées. En revanche, là où, comme dans les Balkans, la crise éclate au cœur du continuum de prospérité et de sécurité occidentale, les conflits sont nécessairement gérés par les Etats-Unis et l'Europe.

Certes, on observe depuis une quinzaine d'années les effets positifs⁴ dus au changement de l'approche de la communauté internationale dans la gestion des conflits armés, mais cette évolution, qui se traduit principalement par la volonté de réduire l'impact des interventions et l'ampleur des dommages, reste limitée. Force est bien de constater d'une part le caractère de plus en plus féroce de certaines guerres civiles et d'autre part l'intensité des engagements militaires dans quelques conflits récents (guerre du Golfe, Kosovo, Afghanistan et Irak).

Mais le phénomène le plus remarquable de la courte séquence qui nous sépare de la guerre froide est évidemment la dérive rapide de l'interventionnisme militaire des Occidentaux. Les mobiles, les objectifs et désormais l'inscription dans la durée des engagements militaires occidentaux leur ont fait changer de nature. En quinze ans, on est insensiblement passé du « *peace keeping* » au « *nation building* », puis au « *regional security enfor-*

3 – On peut considérer, à l'instar des analystes ayant participé entre 2003 et 2005 à la rédaction du rapport au projet 2020 du Conseil national du renseignement américain, que la probabilité de voir au cours des quinze prochaines années un grand conflit entre puissances dégénérer et provoquer une escalade vers une guerre totale est faible. La dépendance croissante vis-à-vis des réseaux financiers et commerciaux mondiaux contribue en outre à prévenir les conflits entre Etats importants. Si toutefois de tels conflits devaient survenir en impliquant une ou plusieurs grandes puissances, les conséquences pour le monde seraient considérables. L'absence de mécanismes efficaces de résolution des conflits dans plusieurs régions et la montée de poussées nationalistes font craindre, à cet égard, les risques d'engrenage découlant au départ de terribles mépris et d'erreurs d'appréciation des différends.

4 – Ce que soulignent les conclusions de l'International Crisis Group dans son dernier rapport *Peace and conflict* 2005.

cement » ou « *reshaping* » qui vise au remodelage stratégique de régions entières comme le Proche-Orient. La priorité sécuritaire a supplanté la préoccupation humanitaire. L'exportation de la démocratie est une ambition qui dépasse la simple instauration de l'Etat de droit. On est passé de l'opération coup de poing à la logique de la pacification.

Cette évolution modifie l'emploi des divers outils de coercition et de coopération civils et militaires mis en œuvre dans les interventions extérieures. Elle constitue un bouleversement des approches politiques et polémologiques traditionnelles.⁵ A la suite du 11 septembre, les doctrines de défense occidentales ont de plus en plus substitué au concept classique de stabilité internationale celui de sécurité internationale. Couplée à la notion d'ingérence, cette conception a induit des logiques d'action de plus en plus robustes et intrusives. Les modes d'action appliqués à la lutte contre le terrorisme ont accentué cette évolution.

L'idée qu'il existe à notre époque un continuum de sécurité reliant les désordres internes et les troubles externes s'est imposée non pas simplement comme un cadre d'analyse pertinent mais a été érigée en concept opératoire. A tort, on voit d'ailleurs combien l'usage de la force, dans cette optique, est à lui seul impuissant pour réaliser les objectifs politiques recherchés en Irak, en Afghanistan ou au Liban.

Paradoxalement, plus les armées occidentales se sont impliquées, moins les situations dont elles entendaient venir à bout se sont simplifiées. L'absence de maîtrise collective explique ce triste constat. La crise de l'ONU provoquée par les Etats-Unis débouche en effet sur la décrédibilisation des cadres de régulation internationale. Les instruments multilatéraux, qu'il s'agisse de sécurité collective ou de désarmement, sont durablement affaiblis et nous sommes collectivement incapables d'en légitimer de nouveaux. La diplomatie multilatérale subit une dramatique

5 – Le terme de polémologie sous sa forme de substantif ou d'adjectif est formé de deux termes grecs « *polemos* » (la guerre) et « *logos* » (le discours, le raisonnement). Ce néologisme a été forgé en 1946 par Gaston Bouthoul pour désigner l'étude de la guerre comme phénomène social en le distinguant de la science de la guerre enseignée dans les académies militaires. Cf. G. Bouthoul, *Cent millions de morts*, 1946.

régression. Difficile en effet de bâtir des solutions politiques cohérentes et de long terme sur la prolifération, à l'égard de l'Iran ou de la Corée, ou encore sur la crise libanaise à travers les seuls communiqués du G8. Alors que sur certains théâtres on constate une intensification des crises, les capacités militaires occidentales sont pratiquement à bout de souffle.

Les divergences transatlantiques persistantes et les ratés de la coopération militaire européenne l'expliquent. Pour toutes les interventions récentes, la supériorité militaire occidentale rencontre son point de butée avec les déploiements au sol.

4 – Les usages de la force

Selon la formule de Clausewitz, la guerre « est un véritable caméléon qui change de nature avec chaque cas particulier ».⁶ Les conflits récents sont dominés par une distribution très inégalitaire des capacités militaires et de l'accès aux technologies qui modifient et influencent le comportement et la tactique des belligérants. L'asymétrie caractérise de très nombreux affrontements récents menés au nom du maintien ou du rétablissement de la paix.

Mais la dissymétrie des moyens et l'asymétrie des objectifs ne résument pas à elles seules les guerres futures. L'avenir reste sans doute marqué par une volonté croissante de la communauté internationale de maîtriser la violence en s'appuyant sur la supériorité militaire de l'Occident. L'avenir est aussi caractérisé par une compétition avivée entre certains Etats pour acquérir ou détenir ces mêmes technologies qui confèrent à l'Occident sa suprématie stratégique.

Le mobile des conflits, la nature des opérations, l'intensité des combats, la simultanéité des actions agissent comme de puissants variateurs de l'engagement militaire. Cette observation se

6 – Carl von Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Editions de Minuit, Paris, 1955.

vérifie à chaque époque et pour toute intervention. Mais ce qui est nouveau, c'est la nette différenciation politique des registres d'intervention, la juxtaposition des modes opératoires et l'accroissement de la complexité tout à la fois liée et rendue possible par la révolution des technologies militaires.

La guerre se déroule désormais sur plusieurs plans et dans plusieurs dimensions tant pour les opérations militaires proprement dites que pour les actions civiles d'accompagnement. La nouveauté réside dans la simultanéité ou la quasi-simultanéité des actions et la gestion en temps réel des combats. Les vrais changements se situent autant au niveau des fins politiques que de la conduite de la guerre.

Ces changements sont reflétés dans la transformation des approches politico-militaires, l'évolution de la manœuvre tactico-opérationnelle et les techniques mises en œuvre. De façon générale, ces modifications traduisent une préoccupation de maîtrise des opérations et de contrôle des situations.

Grâce aux moyens d'information et de commandement qu'apporte la technologie, politiques et militaires se sont mis à rêver à des actions qui évinceraient définitivement la part de hasard dans la guerre et les risques involontaires de dérapages. D'où le projet d'interventions qui cherchent à dominer l'incertitude sans jamais la solliciter.

La doctrine d'emploi des armées occidentales, appuyées sur leur supériorité technologique, met donc en avant trois impératifs : la saturation préalable des dispositifs militaires adverses, la brièveté de la phase intense des combats, la limitation des dommages.

La question clef est : comment réduire le plus possible la part violente de l'affrontement ? Comment régler la violence de façon à ce qu'elle ne fasse pas empirer l'affrontement et rende le retour au calme et à la paix toujours possible ?

La préoccupation n'est pas nouvelle mais elle s'impose avec plus de force pour nous dès lors que, dans la plupart des conflits actuels, les interventions occidentales sont menées avec pour visée explicite le rétablissement de la concorde civile et de l'Etat de droit.

Le succès des armes n'a de sens que si la réalisation du but politique est susceptible de s'inscrire dans la durée. Tant qu'un accord n'est pas intervenu entre toutes les parties en cause dans un conflit sur une solution politique et les conditions de sécurité futures, les ferments d'hostilité demeurent, l'engagement militaire extérieur perdure. C'est le cas dans les Balkans. Et c'est là que le bât blesse car, du fait de son inscription dans la durée, l'implication militaire directe comme au Kosovo ou indirecte comme en Côte d'Ivoire voit forcément dériver ses buts initiaux. La position de tiers au conflit est donc particulièrement fragile. « La guerre n'est pas l'action d'une force vive sur une masse morte mais [...] est toujours la collision de forces vives. » ⁷

Ce que la supériorité technologique de ses armes apporte à l'Occident, la confrontation avec les réalités du terrain lui retire. Ce que les armes mettent aujourd'hui à distance, le contact des hommes le restitue. La violence « éthérée » par la technologie revient, brutale, dans les combats au sol, les actions de pacification ou d'interposition.

La leçon aurait dû être pleinement tirée depuis la Somalie. Toute intervention militaire est forcément traumatique. Même quand elles sont « bien intentionnées », la réussite des opérations extérieures suppose l'adhésion des populations concernées. Elle ne peut pas être espérée sans accord sur l'état final politique recherché et l'état final sécuritaire recherché. Or, il est extrêmement rare que la victoire obtenue par les armes dégage à elle seule les conditions d'une sortie de crise. S'agissant des opérations de maintien de la paix, les pressions

7 – Carl von Clausewitz,
De la guerre, op. cit., p. 54.

diplomatiques et militaires exercées par les tiers ne peuvent excéder un niveau de contrainte sans risque de bloquer la négociation ou de rendre ses résultats factices, comme le montrent les accords de Marcoussis restés sans lendemain. Alors que dans les conflits classiques, la victoire se construit de part et d'autre de manière quasi-linéaire sur des succès tactiques, dans les conflits asymétriques elle s'établit de façon itérative sur les seuls échecs de l'autre. Le gagnant n'est pas celui qui l'emporte sur les forces de l'autre mais celui qui peut le plus longtemps, politiquement et militairement, supporter l'échec.

Dans les conflits actuels, la supériorité des armes assure incontestablement aux Occidentaux la certitude de gagner la première bataille, pas nécessairement d'être en mesure de relever les défis ultérieurs de la gestion des conflits. Il faut toutefois se garder de considérer cet avantage technologique comme un acquis définitif et comme un gage certain d'emporter tous les combats futurs.

A l'avenir, il faut s'attendre à devoir combattre des forces adverses ayant acquis ou développé des matériels semblables à ceux actuellement détenus par les armées occidentales. Même s'il est vraisemblable que le différentiel technologique, à l'horizon de quinze à vingt ans, restera favorable aux armées occidentales, un rattrapage est inéluctable. Ce rattrapage emporte en conséquence un rééquilibrage relatif des stratégies conventionnelles mais surtout le développement de stratégies d'interdiction élevant le niveau des risques et la létalité des engagements occidentaux.

La dissémination de certaines armes sophistiquées, notamment celles d'emport et d'emploi aisés, comme certains types de missiles sol-sol ou sol-air, va à l'avenir considérablement compliquer les interventions en faveur de la paix, y compris dans des conflits de basse intensité du type des conflits africains. Mais, au-delà, c'est le risque de prolifération balistique et nucléaire qui est le plus préoccupant.

Sans même évoquer le danger que constituerait l'entrée en possession de charge nucléaire par des terroristes, la diffusion de moyens de frappe modernes laisse craindre l'émergence de postures de dissuasion mixte, fondée à la fois sur des moyens conventionnels et des armes de destruction massive, destinées à « sanctuariser » des espaces entiers.

C'est dans cette perspective et celle d'une concurrence entre puissances régionales que s'interprète la course entamée par certains Etats pour détenir des vecteurs balistiques et des armes de destruction massive.

5 – Prolifération et désarmement

Les expertises convergent sur le nombre de pays ayant développé des capacités nucléaires. Ils sont au nombre de huit : Etats-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne, Israël, Inde et Pakistan, auxquels il faut ajouter la Corée du Nord et l'Iran. L'*Institute for Strategic Studies* (IISS) dénombre en outre sept Etats ayant développé des armes chimiques et douze ayant un programme déclaré ou suspecté dans le domaine biologique.⁸ La prolifération des armes de destruction massive n'a donc pas cessé depuis la fin de la guerre froide en dépit du désarmement nucléaire enregistré à la fin des années quatre-vingt-dix.

Il serait totalement irresponsable de fermer les yeux sur le risque de la prolifération car, dans le jeu des armes de destruction massive, plus le nombre d'acteurs augmente, plus la menace accidentelle ou intentionnelle croît exponentiellement, moins les stratégies de pure dissuasion sont efficaces.

Après l'Inde et le Pakistan en 1998, le cas iranien comme celui de la Corée du Nord mettent en lumière de façon particulièrement crue le problème pour la paix que constitue la prolifération des armes de destruction massive. Il met aussi en évidence

8 – IISS, *Strategic Survey 2002/2003*, Oxford University Press, Oxford, 2003.

les impasses actuelles du désarmement. Les tensions internationales avivées par l'invasion de l'Irak et l'unilatéralisme américain contribuent à saper le climat de confiance entre grandes Nations.

Les grandes négociations de désarmement sont dans l'impasse, les disciplines en matière de contrôle des installations proliférantes contestées. Les discussions avec la Corée et l'Iran piétinent. Le Traité d'interdiction des essais n'est toujours pas ratifié par les Etats-Unis. La Convention sur l'arrêt de la fabrication des matières fissiles militaires est bloquée à Genève depuis 1995. La conférence d'examen du TNP ouverte en mai 2005 fait du sur-place au plan régional et, en dépit des préconisations de l'AIEA reprises dans sa résolution du 4 février 2006, la proposition de dénucléariser le Proche et le Moyen-Orient a peu de chance de prospérer.

Dans le domaine du contrôle des armes biologiques, la convention est inapplicable faute de contrôles qui ne sont acceptés ni par les Russes ni par les Chinois ni par les Américains. Cette absence d'exemplarité ne facilite pas la cause du désarmement. A ce sujet, on ne peut que comprendre le reproche fait par les Etats non dotés d'armes nucléaires aux grandes puissances d'avoir fait litière de leurs engagements pris en 2000 à la conférence du TNP de tendre vers l'élimination progressive de leurs arsenaux stratégiques.

De Washington, de Moscou, de Pékin, de Londres, de Paris, on guetterait en vain la moindre initiative récente. Depuis 2002, les gouvernements français successifs se sont d'ailleurs montrés particulièrement inactifs ou inefficaces dans ce domaine.

Tant que l'on ne sortira pas de la logique du poker menteur, les chances du désarmement restent minces. Comme toujours, ce sera : désarmer ? Oui ! Mais, sécurité d'abord, sanctions d'abord, les autres d'abord !

Les chemins du désarmement nucléaire, chimique et bac-

tériologique sont forcément longs et tortueux. Puisqu'il est impossible de biffer d'un trait de plume les inventions et les programmes existants, les mesures de désarmement, de contre-prolifération et de contrôle des sites de recherche et des installations de production sont indispensables et complémentaires.

Tout repose donc – la question n'est pas nouvelle en matière de désarmement – sur l'efficacité des dispositifs de contrôle. Comme le relevait déjà Léon Blum en 1931, « Quelle est la caution (d'un accord) si l'on peut mystérieusement conserver la faculté de s'y soustraire ? Comment le contrôle international discernera-t-il, entre les fabrications de la paix, celles qui constituent les engins virtuels de guerre ? Et si l'engagement n'est pas garanti, si la réalité du désarmement n'est pas assurée par le contrôle, comment obtiendrons-nous la « sécurité » ? ».⁹

Malheureusement, faute de volontés convergentes des grandes puissances et pour les Européens de capacité à peser sur les négociations internationales, le fléau de la prolifération risque de nous tourmenter longtemps. En effet, plusieurs pays considèrent la possession de capacités nucléaires comme une clef d'accès au rang convoité de puissance régionale, voire pour certains de puissance mondiale moyenne. L'arme nucléaire est particulièrement attractive pour beaucoup d'Etats en veine de reconnaissance internationale et de rétablissement historique. Ils y voient aussi la possibilité de susciter un « doute raisonnable » dans l'esprit des stratèges occidentaux au cas où ceux-ci seraient tentés par une intervention militaire d'envergure.

Ils y voient enfin un moyen de devancer ou de contrer des efforts similaires de compétiteurs régionaux. Tous ces motifs concourent à faire de la prolifération balistique et nucléaire une tendance de fond. Or, cette menace concerne en premier l'Europe qui se trouve à portée de missiles des Etats les plus enclins à poursuivre dans cette voie. Les Européens se retrouvent face à des choix cornéliens.

9 – Léon Blum,
Les problèmes de la paix,
Gallimard, Paris, 1931.

La guerre au XXI^e siècle est loin de disparaître, elle se transforme. En ce début de siècle, force est de constater que la guerre reste un moyen de politique pour la plupart des grands Etats du monde. L'idéologie humanitaire n'a pas domestiqué l'histoire. Les Européens restent prisonniers de leur culture post-guerre froide. Le retour de flamme n'a pas été anticipé et perturbe fortement le logiciel d'une gauche européenne désarmée.

II. LA GAUCHE ET LA DÉFENSE DE LA PAIX

1 – Ruptures idéologiques

Depuis la chute du mur de Berlin, les gauches européennes ont vu leurs repères idéologiques bouleversés par une lecture peu réfléchie mais réconfortante du contexte géostratégique. Après des siècles de tourments, l'Europe pensait élire définitivement domicile dans un abri creux de la mondialisation et de l'histoire.

À partir du sentiment que rien de grave désormais ne devrait plus affecter la sécurité du vieux continent, les gauches européennes, sans assumer pleinement ce divorce, ont été amenées à rompre avec leurs substrats idéologiques traditionnels en matière de défense. C'est particulièrement vrai en France où les questions militaires sous la V^e République restaient placées sous le double signe de la singularité vis-à-vis de l'extérieur et du consensus au plan intérieur.¹⁰ Or, par réalisme, notre pays depuis 1990 a été amené à accepter que soient revus, l'un après l'autre, tous les éléments du prédicat sur lequel la politique de défense gaullienne était fondée depuis 1958. La politique d'indépendance nationale est relativisée par la participation à la construction de la défense européenne et surtout les récents compromis

10 – Lors des élections présidentielles de 1974, François Mitterrand officialise son ralliement à la force de frappe. Le PC dans le rapport Kanapa de 1977 se déclare, avec des réserves, favorable à la « dissuasion tous azimuts ». L'exercice du pouvoir par la gauche à partir de 1981 confirme dans les faits la conversion de la gauche à la politique de défense initiée par le Général de Gaulle vingt ans auparavant. Jamais depuis 1958 les crédits militaires en francs constants n'avaient été aussi élevés que sous le gouvernement de Michel Rocard entre 1988 et 1991.

avec l'OTAN depuis 2002. Le nucléaire reste un atout important de notre défense mais ne contribue plus autant dans le monde d'après guerre froide au dimensionnement de la puissance française. De même, la doctrine d'emploi des forces a été polarisée sur des missions de projection extérieures. Cette refondation de notre politique de défense s'est faite sans heurt mais aussi sans bruit, ce qui donne l'impression que le consensus national sur la défense s'est mollement rétabli sur de nouveaux acquis.

C'est une erreur. Le consensus sur la défense n'est en effet ni l'expression d'une situation stabilisée, encore moins d'un accord global et définitif sur certains principes. Il est pour l'heure la résultante d'un processus d'évolution de la politique de défense qui, suivant sa plus grande pente, contourne certains aspects difficiles comme un fleuve les bancs de sable. C'est ainsi que la conscription, après avoir été cinq ans durant caressée par les flots de la réforme, a fini par être absorbée dans un ressac.

Mais, au travers de la question du service civique, la question reparaît aujourd'hui. De même, l'avenir de notre dissuasion, au-delà de 2015, reste placé dans un angle mort. Ne parlons même pas des transferts de compétences et des délégations de commandement qu'exigerait la construction de la défense européenne et sans lesquels elle restera un vœu pieux. Tous ces sujets concernent le cœur de souveraineté de notre politique de défense. La gauche, comme la droite, n'échappera pourtant pas sur ces problématiques et sur celles de nos engagements militaires extérieurs à quelques difficiles heures de vérité prochaines.

En France, mais aussi partout en Europe, la gauche se retrouve en porte-à-faux face aux problématiques de défense et en décalage avec ses bases idéologiques traditionnelles. Au cours des quinze dernières années, la gauche européenne a accompli, selon des caractéristiques propres à chaque pays, une grande conversion idéologique et politique sur les questions militaires.

Elle a encouragé la baisse des crédits militaires mais, ce qui est moins conforme à ses positions traditionnelles, elle a initié ou soutenu des changements qui aboutissent à l'abandon quasi-complet du service militaire, à la privatisation de l'industrie et d'une partie des services de défense.

Surtout, elle a accompagné une évolution de la doctrine qui, tant au niveau national que de l'Union européenne ou de l'Alliance atlantique, assouplit les conditions d'emploi de la force. Privatisations, professionnalisation, expéditions militaires... : par rapport aux préceptes qui traditionnellement lui servent à problématiser les questions militaires, la gauche européenne se retrouve fort éloignée de ses bases idéologiques.

Il est tout d'abord surprenant de remarquer que la gauche, autrefois si rétive à l'interventionnisme militaire, se soit convertie, certes au nom de l'ingérence humanitaire ou de la prévention des conflits, à une politique d'opérations extérieures. Puisque la paix ne semble plus réellement être menacée, la guerre serait redevenue possible. C'est François Mitterrand qui décide de déployer le plus grand détachement français depuis 1962 dans la guerre du Golfe en 1990 ; c'est Gerhard Schröder qui pour la première fois depuis la Seconde Guerre engage des soldats allemands dans un conflit en 1999 au Kosovo ; c'est Tony Blair qui aventure des troupes britanniques en Irak dans l'expédition militaire la plus controversée d'après guerre froide.

Il ne s'agit pas de porter, positivement ou négativement, un jugement à l'emporte-pièce sur ces opérations mais de constater d'abord que des tabous à gauche ont été brisés. La gauche européenne historiquement hostile à l'emploi de la force armée, façonnée pendant des décennies par des discours combattant toutes formes d'interventions militaires autres que défensives s'est convertie à une politique de projection des armées. La logique des actions extérieures est soutenue et popularisée par un fort

courant militant justifiant le recours à la force au nom de la paix et des droits de l'homme.

La rupture idéologique est précisément consommée sur deux points essentiels : l'usage légitime de la force n'est plus réservé à la défense de la patrie ou de ses intérêts vitaux mais à la défense de valeurs et d'un modèle démocratique projeté sur la société internationale ; l'emploi des armes n'est plus une réponse ultime à une agression mais le plus souvent une réponse préventive délivrée dans l'urgence.

L'inspiration et les origines de cette césure sont ancrées à gauche.¹¹ Toutefois, il serait exagéré de ranger exclusivement à gauche la cause des droits de l'homme et de l'ingérence humanitaire. En outre, les logiques de l'ingérence et de l'action préventive n'y font pas l'unanimité.

En France, le paysage des idées de gauche sur la défense reste en effet d'inspiration très composite. Les partis radical, socialiste, communiste et vert sont légataires de traditions et de valeurs diverses. Les héritages idéologiques multiples n'ont jamais été fondus ni réellement clarifiés au sein de la gauche. Il n'y a pas de voûte idéologique commune. Quant à l'unité politique qui, sans base programmatique, prévaut malgré tout depuis 1981, elle relève de l'accord tacite de gouvernement. Il en découle un décalage profond entre la phraséologie des discours de tribune et la pratique au pouvoir.

2 – Réformisme gouvernemental

Les deux septennats de François Mitterrand et le gouvernement de Lionel Jospin, en dépit de critiques sur certains aspects de leur gestion des dossiers militaires, ont permis de purger un passif politique, de liquider les procès d'intention à l'égard de la gauche.

11 — De façon lointaine, ce courant de pensée puise ses références chez les juristes et théoriciens du droit, républicains, radicaux et socialistes de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Plus proche de nous, il dérive des thèses et de l'idéal prônés par des ONG issues, souvent dans les années 1970, de la mouvance contestatrice écologiste ou libertaire.

La capacité de la gauche à assumer la direction des forces armées et la politique de défense sous la V^e République n'est plus mise en cause. Les relations entre les dirigeants socialistes et l'autorité militaire sont, de part et d'autre, maintenant « décomplexées ». Charles Hernu fut l'architecte de la force d'action rapide, Jean-Pierre Chevènement engagea les premières restructurations de notre dispositif militaire après la chute du mur de Berlin, Pierre Joxe entreprit la refonte et l'interarmisation de notre modèle d'armée, Alain Richard mena à bien la professionnalisation et la consolidation de l'industrie aéronautique et de défense.

De la création de la brigade franco-allemande au traité de Nice, en passant par la constitution du corps européen et la négociation des accords de Saint-Malo, les socialistes au pouvoir ont en outre puissamment contribué à l'émergence d'une politique européenne de défense.

Ces résultats assez remarquables ont toutefois été obtenus sous deux conditions : la non remise en cause du cadre institutionnel de la Ve République en matière de décision politico-militaire et l'amoindrissement du débat interne au parti socialiste et au sein de la gauche française sur les questions de défense.

Dans les phases où elle exerçait le pouvoir, la gauche a fait sienne la conception du domaine particulier de l'exécutif en matière de défense qui, sous la Ve République, laisse peu de place aux débats parlementaires. Les décisions importantes ont été prises par le chef de l'Etat (arrêt des essais nucléaires, engagements extérieurs) ou le gouvernement (baisse des crédits militaires, lois de programmation) dans des formes qui n'autorisaient ni véritable concertation ni, *a fortiori*, de contestation dans les rangs de la gauche parlementaire. Sauf en de rares occasions sous les gouvernements de Michel Rocard (guerre du Golfe) et de Lionel Jospin (conflit du Kosovo), la représentation nationale n'a été que rarement consultée sur les engagements militaires extérieurs. Français

Mitterrand a veillé de manière sourcilleuse à conserver intacts les pouvoirs constitutionnels qui lui étaient dévolus. Quant à Lionel Jospin, il a favorisé l'ouverture du secret défense et le travail d'enquête parlementaire sur le Rwanda, le Kosovo, les exportations d'armes notamment, mais il n'avait pas, en cohabitation, les mains libres pour pousser plus loin.

Entre 1981 et 2001, pendant vingt ans, les socialistes sont restés attachés au maintien d'un consensus national sur la défense et ont globalement adhéré après la chute du mur de Berlin, événement majeur de cette période, à la logique des dividendes de la paix. Ils ont de même soutenu le principe de l'ingérence humanitaire et les actions extérieures au service de la paix. Ils ont porté l'ambition d'une défense européenne. Au pouvoir, ils ont œuvré de façon déterminée à l'adaptation et à la modernisation de notre défense.

Ce bilan réformateur est riche mais nombre des attendus sur lesquels il est établi sont aujourd'hui datés voire dépassés, d'où le besoin d'une clarification idéologique et politique.

3 – La confirmation de nos principes

La gauche socialiste reste formellement accrochée à l'héritage dilapidé de Jaurès, son unique référence pourtant largement vide de sens depuis l'abandon de la conscription. Le modèle jauréssien a été fétiché et jamais remplacé. Au lieu de renouveler leur culture militaire, les socialistes sont de façon schizophrène à la fois attachés à une conception technicienne et réformiste de la défense et abonnés à une phraséologie datée.

Or, l'absence de véritable culture militaire a été fatale à la gauche à plusieurs reprises. Le déficit politique et idéologique qui en résulte peut à nouveau être la cause d'erreurs d'appréciation et de divisions dans des moments critiques. On le vit au début de

la campagne sur le Kosovo quand la majorité plurielle faillit se lézarder avant une solide reprise en main par Lionel Jospin. De surcroît, sans cadre d'analyse et position politique préétablie, les dirigeants politiques risquent de se retrouver intimidés face aux points de vue structurés des états-majors, aux arguments de la science militaire et surtout aux dynamiques de l'OTAN et des commandements multinationaux sous lesquels de plus en plus de nos forces sont placées.

Evanouissement des bases idéologiques traditionnelles, déficit d'explication sur les grandes options de défense futures et engouement idéaliste pour l'action militaire, la gauche doit lever des ambiguïtés.

Or, aucun recadrage ne pourra s'abriter derrière une simple posture réformatrice et gestionnaire car, pour la première fois depuis quinze ans, les choix futurs auront des effets directs et manifestes sur la souveraineté, la crédibilité et le contrôle de notre politique militaire. Par ailleurs, la participation de nos forces à de nombreuses opérations extérieures implique une clarification des principes qui, pour nous, doivent régir l'usage de la force.

En matière de défense nationale, qu'est-ce qui doit différencier aujourd'hui une conception socialiste ?

La pensée socialiste se caractérise par référence à des valeurs et des principes qui guident notre pratique politique pour lui éviter de verser dans un réalisme sans foi ni loi ou dans un pur opportunisme. Ces principes en matière de défense découlent d'une position constante : la politique militaire de notre pays doit être conçue en vue de la paix et pour la paix, à proprement parler comme un outil défensif et jamais comme un outil d'agression.

Parce que la préservation de la paix dans le monde reste inséparable de la construction d'un système international équilibré et juste, notre politique de défense, après la mission de

protection des Français, doit aussi faire porter l'effort sur la prévention des conflits et sur la consolidation des mécanismes de sécurité collective. A ces fins, notre pays doit contribuer de toutes ses forces au sauvetage du système onusien de régulation internationale si mal en point. Il doit relancer les négociations en faveur du désarmement aujourd'hui toutes bloquées. Il doit rechercher la consolidation d'une justice pénale internationale naissante et encore entravée. Dans le cadre de mandats internationaux ou conformément aux grands principes juridiques de protection des populations en détresse, il doit enfin être en mesure de déployer des forces militaires et civiles d'interposition ou de prévention.

Ces objectifs ne peuvent être atteints qu'en étroite communion d'esprit et en étroite conjugaison de moyens avec nos partenaires européens.

La construction européenne nous offre un cadre d'action collective et plus fondamentalement un creuset dans lequel dissoudre le vieux dilemme entre patriotisme et internationalisme qui divise encore nos rangs. Souvenons-nous de la leçon de Jaurès, de Blum et de Mitterrand pour ne pas laisser filer davantage entre nos doigts la promesse européenne. L'Europe de la défense a vocation à devenir un gage de paix pour notre vieux continent et un pôle d'équilibre dans le monde. Le chantier de l'Europe de la défense est en outre le moyen de consolider les bases d'une Union politique chancelante.

La mise en place d'une défense européenne suppose en effet au préalable la confirmation politique d'une union définitive de destin des pays membres, elle implique aussi l'affirmation d'un socle de valeurs, de pratiques communes et le partage d'un regard sur le monde. La modernisation de notre vie publique appelle d'ailleurs, à l'instar des pratiques en usage dans toutes les autres démocraties occidentales, un renforcement des procédures

d'information et de contrôle du Parlement dans les affaires de défense. Les institutions de la Ve République ont en effet réduit à peu de chose les pouvoirs de contrôle du Parlement sur les sujets de défense, en raison notamment de la limitation de ses compétences en matière budgétaire et en ce qui concerne les opérations extérieures. Une conception socialiste de la défense ne saurait en outre faire l'impasse sur d'autres questions éthiques et juridiques liées aux choix militaires, y compris lorsque ceux-ci engendrent des contradictions parfois délicates à résoudre.

Ceci concerne en particulier les exportations d'armes et la moralisation de leur commerce ainsi que le contrôle des activités de renseignement. Dans tous ces domaines, il convient d'instaurer plus de transparence et un plus grand contrôle des décisions. De façon générale, la démocratie exige que, dans les affaires militaires, il n'y ait pas le risque ou le soupçon d'une confiscation de la décision et de l'expertise. Cette recommandation de bon sens est valable tant en ce qui concerne les relations entre l'exécutif et la représentation nationale qu'en ce qui concerne les rapports entre le pouvoir civil et l'autorité militaire.

12 – Jean Jaurès,
L'Armée nouvelle,
Imprimerie nationale,
Paris, 1992, p. 339.

Les militaires sont une force de la Nation et de la démocratie. Jaurès ne disait pas autre chose.¹² Comme citoyens et comme soldats, en raison des services éminents qu'ils rendent à notre pays, ils sont en droit d'attendre de la considération pour eux-mêmes et de l'attention aux missions que la communauté nationale leur délègue. C'est pourquoi il est important de parachever l'entreprise de professionnalisation dans de bonnes conditions.

La bonne insertion de l'armée professionnelle au sein de la société dépend de la qualité et de la fluidité des échanges entre communauté militaire et milieux civils. Il convient d'y veiller. A cet égard, la professionnalisation des armées a besoin d'être complétée par une rénovation du statut des militaires.

N'hésitons pas à chasser quelques vieux spectres qui hantent encore les placards de notre République.

La professionnalisation appelle un accompagnement qui suppose un alignement progressif des droits et de la place des militaires dans notre société. Dans cet ordre d'idées, il faut procéder à la généralisation de l'élection des membres des instances de représentation. La suppression de l'interdiction d'adhérer à un parti politique mérite également d'être envisagée.

A côté de ces évolutions statutaires, il est aussi important d'être attentif au recrutement, à la formation et à la condition des militaires. La composition sociale des armées doit continuer à refléter la diversité de la Nation dans toutes ses composantes. Il est important aussi, pour faire pièce aux tentations toujours possibles de corporatisme et aux risques éventuels de repli sur soi, de créer des passerelles et de nourrir les rapports entre les fonctions publiques civiles et militaires. Enfin, le lien entre l'armée et la Nation pourrait se voir renforcé par un volet « défense » d'un service civique à inventer.

Les armées sont au service de la Nation. Cette responsabilité éminente implique que le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, chacun selon sa compétence, définissent clairement leurs missions sur le territoire et à l'extérieur et leur en donnent les moyens. Les autorités civiles ont aussi la responsabilité d'établir, ce qui est moins aisé pour les interventions sous commandement multinational, un cadre d'action, des règles d'engagement, des procédures d'instruction et de suivi des actions opérationnelles. Seule une claire répartition des rôles et des responsabilités permet le contrôle démocratique de nos engagements militaires. De même, la distribution des compétences au sein du ministère de la Défense doit être nette et équilibrée, de façon à permettre un éclairage complet de la décision et à ménager au décideur politique son pouvoir d'impulsion et d'arbitrage.

Pour la gauche, la politique de défense française doit conjuguer le respect de certains principes fondamentaux relatifs à l'action extérieure de notre pays, au bon fonctionnement de notre démocratie et une profonde conviction européenne. Mais cette politique doit être solidement ancrée dans la réalité et assurer la mise en place d'un outil militaire efficace, de forces armées consistantes pour les missions que la Nation leur confie.

A suivre dans la seconde partie :
« Notre défense en Europe »

Les notes de la Fondation Jean-Jaurès
Directeur de la publication : Gilles Finchelstein
Rédacteur en chef : Laurent Cohen
Maquette et réalisation : Martine Savina
Imprimé le 01/08/2006

Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes – 75009 Paris
Téléphone : 01 40 23 24 00
Télécopie : 01 40 23 24 01
Courriel : fondation@jean-jaures.org
Site internet : <http://www.jean-jaures.org>

Louis Gautier est docteur en science politique, spécialiste des questions stratégiques et militaires. Il a été, entre autres, directeur adjoint du cabinet de Pierre Joxe à la Défense, puis conseiller de Lionel Jospin à Matignon. Auteur de plusieurs livres, dont « Mitterrand et son Armée » paru chez Grasset, il vient de publier « Face à la guerre » aux éditions de la Table Ronde.



LES NOTES DE LA FONDATION JEAN-JAURÈS

Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes – 75009 Paris
<http://www.fondation@jean-jaures.org>

ISBN 2-910461-65-3

Prix : 2 €